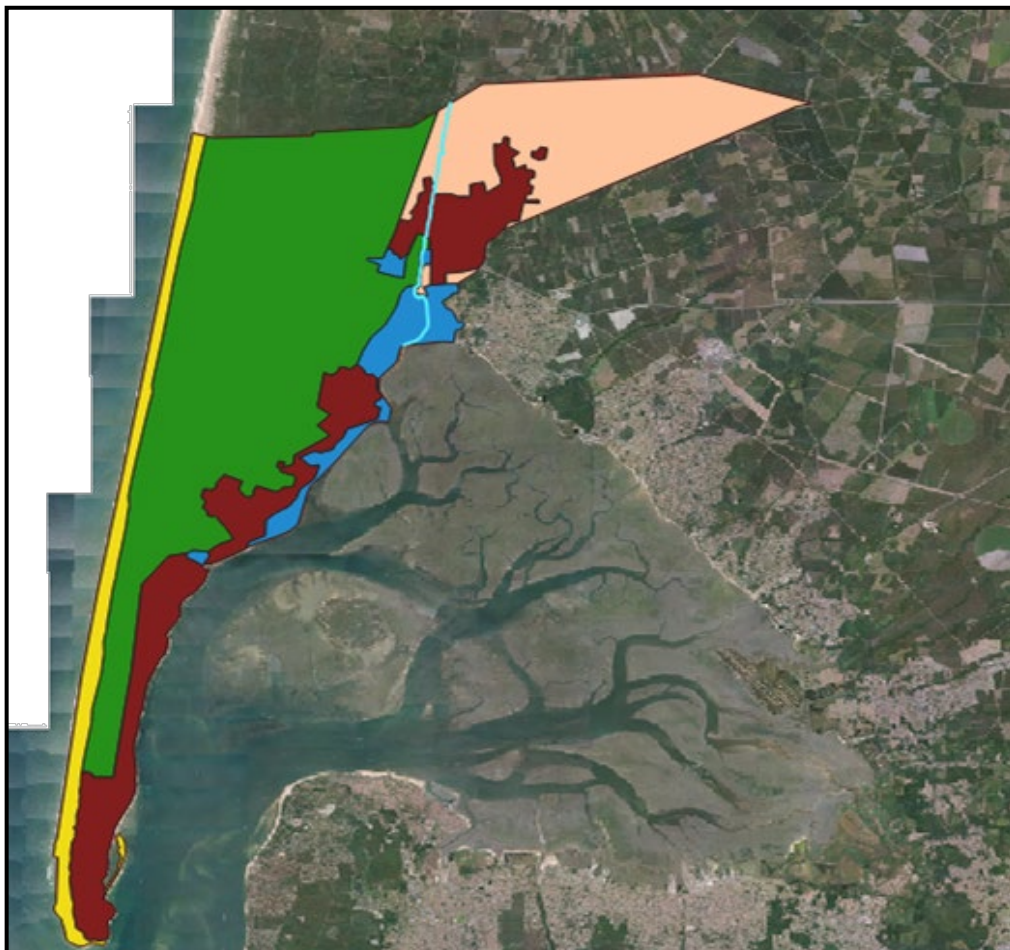


Réf	Unités paysagères	Surface ha
UP1	Dune littorale	696
UP2	Forêt dunaire	5141
UP3	Villages et espaces verts communaux	1835
UP4	Zone humide	525
UP5	Lande et forêt du plateau landais	1925

Surface totale étudiée sur l'ABC

10122



Unité Paysagère 1 :	UP1 Dune littorale
Superficie	696 ha
Statut(s) de protection	N2000_FR7200678 Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret ZNIEFF2_720008244 Dunes littorales entre le Verdon et le Cap Ferret Site inscrit_SIN0000179 Bordure de l'océan et dune de Bayle Loi littoral
Gestionnaires / Acteurs Usages / Activités	Au nord, L'ONF assure la gestion des 17km de cordon dunaire propriété de l'Etat. Au sud, les 5,8 KM de dunes de la Pointe du Cap-Ferret sont propriété du Conservatoire du Littoral, qui a confié la mise en oeuvre de son plan de gestion à la Commune. Celle-ci s'appuie sur l'ONF pour la réalisation des actions. L'enjeu de gestion est d'assurer la sauvegarde et la protection du patrimoine naturel (paysages, flore et faune) tout en permettant l'accès au public. Ainsi, de nombreux passages piétons ont été aménagés par l'ONF afin de prévenir le piétinement de la dune par les promeneurs. La cote océane est très fréquentée en période estivale. La Commune a finalisé fin 2019 un nouveau dispositif "Plan Plage" avec ses partenaires, dont le but est de garantir la préservation des espaces naturels et des caractéristiques paysagères, et d'assurer la sécurité des sites et des personnes.
Description synthétique	Le cordon dunaire s'étend sur 26km jusqu'à la pointe du Cap-Ferret où il s'interrompt avec l'entrée du bassin d'Arcachon. Paysage organisé en bandes parallèles au rivage, il est sans cesse modelé par l'action des vagues, l'intensité du vent et la régénération du végétal. Ainsi, les sables vagabonds mêlés à la force de l'océan confèrent un aspect bien éphémère à la côte. Les différents milieux dépendent directement de la salinité, du vent et du mouvement sableux. Les espèces qui les colonisent ont du s'adapter à des conditions difficiles et participent à la stabilisation de la dune.
Etat des connaissances	Bonne connaissance de cette unité paysagère avec la présence de plusieurs acteurs dans la gestion du site, tels que le Conservatoire du Littoral, la commune de Lège-Cap Ferret, l'ONF et la LPO. Le plan de gestion implique des suivis faunistiques et floristiques qui améliorent l'état des connaissances du site.
Source(s) des données	THÉMA Environnement - Inventaire Habitats-Faune-Flore 2018, Commune de Lège Cap Ferret (33) - 2018 ONF - Rapport d'activité de la gestion, Dunes du Cap Ferret - 2018 LPO (Franck JOUANDOUDET) - Données Avifaune migratoire Faune Aquitaine - 2018 Faune Aquitaine - Extraction données faunistiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 Mairie de Lège-Cap-Ferret - PLU - 2016 ACOREP - Les Coléoptères Carabiques du Littoral Girondin - 2017 ONF, Région Nouvelle-Aquitaine - Atlas de la biodiversité des Forêts d'Exception du Bassin d'Arcachon - 2017 Observatoire de la Biodiversité Végétale - Extraction données floristiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 CPIE Médoc - Relevés de terrain, commune de Lège-Cap-Ferret - 2019
Habitats Code Corine	14 - Milieux vaseux sans végétation 15.3 - Prés salés atlantiques 15.6 - Fourrés de Prés salés (hygro-halophiles) 16.1 - Plages de sables 16.2 - Dunes 16.3 - Lettes dunaires humides 35 - Pelouses atlantiques 44 - Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides 87.2 - Zones rudérales Fourrés à Baccharis
le détail des habitats tels qu'ils figurent dans la bibliographie est repris en annexe	
Faune associée	<b>176 espèces animales recensées dont :</b> OISEAUX : 155 espèces d'oiseaux ont été observées. La plupart ne sont que de passage mais d'autres nichent en forêt, sur la dune ou sur la plage comme le Pipit rousseline et le Gravelot à collier interrompu. Parmi ces 155 espèces, 110 font l'objet d'un arrêté de protection et 25 sont considérées selon la liste rouge de l'UCN comme menacées (dont la Bécassine des marais, le Bruant ortolan et le Gravelot à collier interrompu). INSECTES : un très bon état des connaissances sur cette unité paysagère avec 255 espèces d'insectes identifiées. L'état des connaissances pour les autres groupes taxonomiques est moins important. * 1 espèce invasive recensée, selon la liste de l'OAFS : - Ragondin, <i>Myocastor coypus</i>
la liste exhaustive des espèces animales recensées figure en annexe	
Flore associée	<b>110 espèces recensées :</b> Six espèces végétales protégées sont présentes sur le secteur (répertoriées par le Conservatoire botanique National) : Le Sénéçon livide ( <i>Séneccio lividus</i> L.) ; la Silène conique ( <i>Silène conica</i> ) ; la Diotis maritime ( <i>Achillea maritima</i> ) ; la Linaira à feuilles de thym ( <i>Linaria thymifolia</i> ) ; la Silène de porto ( <i>Silène portensis</i> ) et la Luzerne maritime ( <i>Medicago marina</i> ) - References : ONF <b>+ typique : plantations d'oyats</b> * 9 espèces envahissantes potentielles ou avérées selon l'OFSA : - Baccharis à feuilles d'halmione, <i>Baccharis halimifolia</i> - Mûrier blanc, <i>Melilotus albus</i> - Robinier faux-acacia, <i>Robinia pseudoacacia</i> - Sporobole tenace, <i>Sporobolus indicus</i> - Euphorbe, <i>Euphorbia polygona</i> - Griffes de sorcières, <i>Carpobrotus edulis</i> - Morelle faux chénapode, <i>Solanum chenopodioides</i> - Yucca, <i>Yucca gloriosa</i>
la liste exhaustive des espèces végétales recensées figure en annexe	
Intérêt patrimonial Enjeux de biodiversité	La multiplicité des milieux et habitats, depuis la laisse de mer jusqu'à la frange forestière, implique une biodiversité riche et variée. Avec notamment, l'existence de zones humides enclavées au sein même de la lette : zones dépressionnaires pouvant accumuler de l'eau et former des habitats avec une faune et flore spécialisées de zone humide. Ces dépressions humides sont typiquement locales et s'expliquent par l'histoire de la formation du site et l'affleurement de nappes souterraines. La proximité entre ces habitats sableux, ces dépressions humides, et la frange forestière fait de cette unité paysagère un lieu privilégié pour l'accueil d'amphibiens. Le cordon dunaire correspond à un couloir de migration important pour l'avifaune, et les habitats du milieu dunaire abritent une entomofaune spécifique.
Menaces existantes ou potentielles	Le littoral de Lège- Cap Ferret est soumis à des phénomènes d'érosion chronique se traduisant par un recul progressif du trait de côte, un abaissement de la plage et une érosion des dunes. La Commune s'est dotée en 2018 d'une Stratégie locale de protection contre le recul du trait de côte à la Pointe du Cap Ferret. La principale menace est l'installation d'un tourisme de masse, menace amplifiée par le développement de la pratique de vélos électriques tout terrain franchissant la dune et roulant sur la laisse de mer et l'estran. Problématique de développement important d'espèces végétales invasives telles que le baccharis ou le robinier faux-acacia en bordure de frange forestière et la griffe de sorcière sur la dune.
Actions en place en faveur de la biodiversité	Dans le cadre de la gestion technique de ces espaces naturels, l'ONF entretient la dune par fixation avec des branchages et des plantations d'oyats, ce qui permet un bon maintien de la dune blanche. De même, de façon à limiter l'impact des visiteurs sur la biodiversité, les passages vers la plage sont entretenus et surveillés. Des mesures de protection des nichées de Gravelot à collier interrompu ont été mises en place depuis 2019, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral, le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon et l'ONF. La Commune, responsable de l'entretien des plages océanes, pratique un nettoyage manuel (sauf sur la zone de 100 m des 3 plages surveillées en été) afin de préserver la laisse de mer.

Unité Paysagère 2 :	UP2 Forêt dunaire
<b>Superficie</b>	5141 ha
<b>Statut(s) de protection</b>	N2000_FR7200678 Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret N2000_FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin ZICO_ZO0000603 Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin Site inscrit_SIN0000179 Bordure de l'océan et dune de Bayle Loi littoral
<b>Gestionnaires / Acteurs Usages / Activités</b>	La forêt dunaire est très majoritairement domaniale (domaine privé de l'Etat). Sa gestion est légalement confiée à l'ONF qui garantit, dans le cadre d'un document de gestion durable (aménagement forestier), la mise en oeuvre d'une gestion multifonctionnelle alliant protection physique des sols, préservation des paysages et de la biodiversité, accueil des publics, mais aussi production de bois et alimentation de la filière bois. La sylviculture mise en oeuvre répond aux exigences des orientations propres à la région forestière "Forêt littorale atlantique dunaire" et aux spécificités de l'essence forestière pédonérante: le pin maritime. Le renouvellement des peuplements est assuré par régénération naturelle, et le cycle sylvicole s'étale sur une période de 60 à 80 ans. Dans le cadre du dispositif "plan plage" piloté par la Commune, des parkings rétro littoraux sous couvert forestiers assurent l'accueil des touristes fréquentant les plages surveillées. Un réseau de 40 km de pistes cyclables relie les villages aux plages océanes. Régulièrement pratiquée, la chasse participe au maintien de l'équilibre sylvo cynégétique comme au maintien de cette activité traditionnelle. Avec sa voisine de La Teste, cette forêt a reçu en juin 2018 le label "Forêt d'Exception" pour ses valeurs patrimoniales, paysagères, environnementales et sociales
<b>Description synthétique</b>	.Derrière les larges horizons dominés par les rivages aux étendues infinies, se dresse un paysage vertical, celui de la dune boisée, véritable barrière verte. Dans le prolongement de la dune non boisée, la dune boisée s'étend au nord jusqu'au canal des étangs. Au massif domaniale, historiquement implanté sur les reliefs dunaires, s'ajoutent des propriétés privées ou communales issues du boisement des parties basses anciennement pâturées (lettes). Les variations paysagères, comme la mosaïque des milieux naturels, résultent du déroulement du cycle sylvicole (équilibre des classes d'âge) ou des variations topographiques (lettes basses humides, pentes est à dominante feuillue) Bien que jouant un rôle écologique et social prépondérant, le massif dunaire reste productif et joue un rôle dans l'alimentation de la filière bois.
<b>Etat des connaissances</b>	Moins emblématique que la biodiversité associée à la dune non boisée mais non moins importante. Connaissances à approfondir sur certains taxons infodés au milieu forestier
<b>Source(s) des données</b>	Faune Aquitaine - Extraction données faunistiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 Mairie de Lège-Cap-Ferret - PLU - 2016 ONF, Région Nouvelle-Aquitaine - Atlas de la biodiversité des Forêts d'Exception du Bassin d'Arcachon - 2017 Observatoire de la Biodiversité Végétale - Extraction données floristiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 CPIE Médoc - Relevés de terrain, commune de Lège-Cap-Ferret - 2019
<b>Habitats Code Corine</b> <i>le détail des habitats tels qu'ils figurent dans la bibliographie est repris en annexe</i>	pinèdes, forêt mixte (pin, chênes, arbousier avec strate buissonnante de genêts, ajoncs, bruyère), zones de dépressions humides...
<b>Faune associée</b> <i>la liste exhaustive des espèces animales recensées figure en annexe</i>	<b>40 espèces animales recensées dont :</b> 14 espèces d'oiseaux et de coléoptères. Les autres groupes taxonomiques ne sont pas ou peu représentés. 16 espèces font l'objet d'un arrêté interministériel de protection : les 14 espèces d'oiseaux, et 2 reptiles : le Lézard ocellé et la Coronelle girondine. Aucune espèce invasive recensée, selon l'OAFS.
<b>Flore associée</b> <i>la liste exhaustive des espèces végétales recensées figure en annexe</i>	<b>22 espèces recensées :</b> * 1 espèce invasive recensée, selon la liste de l'OFSA : - Baccharis à feuilles d'Halimione, <i>Baccharis halimifolia</i>
<b>Intérêt patrimonial Enjeux de biodiversité</b>	Cette forêt dunaire assure un rôle primordial dans la fixation et le maintien des sables. Elle constitue aussi un formidable corridor écologique : on observe par endroit une imbrication de la forêt au sein des zones urbanisées entraînant ainsi une "coupure à l'urbanisation" favorable au déplacement des espèces animales et à la continuité écologique. Les boisements mixtes dunaires accompagnés d'une importante diversité végétale (pinède, chênes liège, vert, pédonculé, arbousiers) sont également d'une remarquable richesse écologique. De nombreuses résurgences de nappes sont à noter dans cette forêt, constituant des mares ponctuelles et assurant ainsi une continuité intéressante pour la biodiversité des milieux humides.
<b>Menaces existantes ou potentielles</b>	Le risque d'avancée dunaire et de retrait du trait de côte concerne aussi ces espaces de dunes boisées. Les remontées de nappes, en particulier en hiver, sont des phénomènes aussi observés dans cette forêt dunaire. Bien qu'elles peuvent constituer une menace pour l'urbanisation, ces remontées de nappes sont plutôt bénéfiques pour les milieux naturels : elles assurent la continuité écologique des milieux humides et abritent une biodiversité riche et spécifique. Un risque fort de feux de forêts est identifié dans cette unité paysagère, du fait de la proximité à l'urbanisation et de la haute fréquentation touristique durant la période estivale. La fréquentation touristique constitue une potentielle menace pour cet espace nature situé entre la zone urbaine et les plages océanes. Des aménagements sont prévus pour répondre à cette pression touristique, ce qui permet de contenir la fréquentation à des lieux bien spécifiques. Il existe un risque industriel lié notamment aux exploitations pétrolières présentes sur la commune, et au potentiel risque de rupture de la canalisation d'acheminement minière.
<b>Actions en place en faveur de la biodiversité</b>	Dans le cadre de la gestion technique de ces espaces naturels, l'ONF entretient la dune par fixation avec des branchages et des plantations d'oyats, ce qui permet un bon maintien de la dune blanche. De même, de façon à limiter l'impact des visiteurs sur la biodiversité, les passages vers la plage sont entretenus et surveillés.

Unité Paysagère 3 :	UP3 Villages sous la forêt et espaces verts communaux
<b>Superficie</b>	1835 ha
<b>Statut(s) de protection</b>	N2000_FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin ZICO_ZO0000603 Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin ZNIEFF2_720001949 Bassin d'Arcachon ZNIEFF2_720001969 Marais et étangs d'arrière dune du Littoral Girondin Site inscrit_SIN0000180 Bordure Nord Ouest du Bassin Site inscrit_SIN0000181 Huit villages ostréicoles Site inscrit_SIN0000196 Pointe aux chevaux Loi littoral
<b>Gestionnaires / Acteurs Usages / Activités</b>	<b>Dix villages sous la forêt</b> , c'est la politique défendue par la Municipalité pour garantir protection du paysage patrimonial et qualité de vie. Les outils de cette politique sont les suivants : PLU, arrêté municipal pour la protection des arbres, Charte paysagère, gestion différenciée des espaces verts, plantation annuelle de 3 000 arbres et arbustes sur les espaces verts communaux, distribution annuelle et gratuite de 2 000 arbres et arbustes aux habitants de la commune
<b>Description synthétique</b>	De la pointe du Cap-Ferret jusqu'au bourg de Lège, les villages s'organisent en bandes parallèles au rivage sur près de 15 km. Un premier front bâti est formé par les villages ostréicoles, en arrière les îlots de lotissement sont organisés en damier, des ruptures d'urbanisation assurant un environnement arboré. Les espaces verts communaux représentent 50 ha répartis en petits espaces forestiers intra villages, en contre-allées boisées, en bord de route et fossés végétalisés. Les essences locales et le fleurissement spontané sont privilégiés. Dans les villages, les trottoirs sont enherbés, afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et maintenir une ambiance nature.
<b>Etat des connaissances</b>	La connaissance est importante : elle provient à la fois des différentes études environnementales conduites par la Commune dans le cadre de ses documents de planification (PADD, PLU...) et des plateformes participatives de données faunistiques et floristiques (Faune Aquitaine, et Observatoire de la Biodiversité Végétale)
<b>Source(s) des données</b>	Faune Aquitaine - Extraction données faunistiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 Mairie de Lège-Cap-Ferret - PLU - 2016 Catherine GUILLERM, Mairie de Lège-Cap-Ferret - Flore en zone urbaine et espaces verts communaux - 2019 SARL Rivière Environnement, SIMETHIS - Diagnostic sommaire de la flore et des habitats du Parc du Phare du Cap-Ferret - 2009 Observatoire de la Biodiversité Végétale - Extraction données floristiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 CPIE Médoc - Relevés de terrain, commune de Lège-Cap-Ferret - 2019
<b>Habitats Code Corine</b> <i>le détail des habitats tels qu'ils figurent dans la bibliographie est repris en annexe</i>	16.2 - Dune 16.29 - Dune boisée Pelouse rase arrière dunaire
<b>Faune associée</b> <i>la liste exhaustive des espèces animales recensées figure en annexe</i>	<b>32 espèces animales recensées dont :</b> 13 espèces bénéficiant d'un statut de protection à l'échelle nationale (dont la Loure d'Europe, la Chouette hulotte, l'Hirondelle rustique, et la Cistude d'Europe). La plupart des espèces identifiées concernent les oiseaux et chiroptères, respectivement 12 et 8 espèces observées en zone urbaine. Aucune espèce invasive recensée, selon l'OAFS.
<b>Flore associée</b> <i>la liste exhaustive des espèces végétales recensées figure en annexe</i>	<b>191 espèces recensées :</b> <b>Prendre note des espèces d'intérêt patrimonial</b> * 10 espèces envahissantes potentielles ou avérées selon l'OFSA : - Ailante, <i>Ailanthus altissima</i> - Crepis, <i>Crepis sancta</i> - Digitale, <i>Paspalum dilatatum</i> - Griffes de sorcières, <i>Carpobrotus edulis</i> - Mimosa d'hiver, <i>Acacia dealbata</i> - Robinier faux-acacia, <i>Robinia pseudoacacia</i> - Onagre striée, <i>Oenothera stricta</i> - Passerage de Virginie, <i>Lepidium virginicum</i> - Sporobole tenace, <i>Sporobolus indicus</i> - Vergerette du Canada, <i>Erigeron canadensis</i>
<b>Intérêt patrimonial Enjeux de biodiversité</b>	Les discontinuités présentes au milieu des villages permettent la création de corridors écologiques (placettes, forêt dunaire et zones humides). La préservation des "petits bouts de forêt" en lieu et place des jardins privés assurent tout à la fois la protection du patrimoine paysager et végétal et le maintien de la biodiversité animales.
<b>Menaces existantes ou potentielles</b>	L'urbanisation et l'imperméabilisation des sols Les espaces verts privés peuvent constituer une menace potentielle pour la biodiversité du tissu urbain : coupe des pins et des chênes, introduction d'espèces exotiques, utilisation non raisonnée de produits phytosanitaires. La très large pression touristique, notamment estivale, constitue une menace pour les milieux naturels à proximité et pour les corridors écologiques inclus dans la zone urbaine.
<b>Actions en place en faveur de la biodiversité</b>	Depuis 10 ans, Lège-Cap Ferret est engagée dans la démarche zéro-phyto, aux côtés du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA). Par la suppression d'utilisation des produits phytosanitaires, la commune fait acte d'un principe responsable et vertueux pour la protection de la qualité de l'eau, le respect de la biodiversité et la préservation de la santé humaine. Pour aller plus loin dans cette démarche, Lège-Cap Ferret vient de finaliser, en 2019, son plan de gestion différenciée, afin de mettre en place des méthodes alternatives d'entretien de ses espaces verts et voiries, intégrant des principes plus écologiques (respect de la flore sauvage, réduction de fauche, etc.) et économes en intrants (eau, carburants, etc.).

Unité Paysagère 4 :	UP4 Zones humides
<b>Superficie</b>	525 ha
<b>Statut(s) de protection</b>	<p>N2000_FR7212018 Directive Oiseaux Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin</p> <p>N2000_FR7200679 Bassin d'Arcachon et Cap Ferret</p> <p>PNM_FR9100006 Bassin d'Arcachon</p> <p>RNN Prés salés d'Arès et de Lège Cap Ferret</p> <p>ZNIEFF1_720014152 Marais de la Lède des Agaçats</p> <p>ZNIEFF1_720001947 Prés salés et réservoirs à poissons d'Arès</p> <p>ZNIEFF2_720001949 Bassin d'Arcachon</p> <p>ZNIEFF2_720001969 Marais et étangs d'arrière dune du Littoral Girondin</p> <p>ZICO_Z00000603 Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin</p> <p>Site inscrit_SIN0000180 Bordure Nord Ouest du Bassin</p> <p>Site classé_SCL0000625 Réservoirs à poissons de Pirailan et bois</p> <p>Loi littoral</p>
<b>Gestionnaires / Acteurs Usages / Activités</b>	<p>* Paysages littoraux de la presqu'île, et villages ostréicoles : Domaine Public Maritime.</p> <p>* Réserve Naturelle des prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret : gérée par ARPEGE (Association de gestion de la RNN des Prés salés d'Arès et de Lège-Cap-Ferret) et par l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) - Délégation Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>* Marais des Agaçats : propriété communale, inscrit au réseau "Espaces Naturels Sensibles " du Département, gestion confiée au SIAEBVELG.</p> <p>* Réservoirs de Pirailan : propriété du Conservatoire du Littoral, gestion confiée à la commune de Lège-Cap-Ferret.</p> <p>* Lac de Bénédicte : propriété communale, inscrit au réseau "Espaces Naturels Sensibles " du Département, gestion confiée au SIAEBVELG .</p>
<b>Description synthétique</b>	<p>Entre terre et mer, ces milieux sont soumis à l'influence des marées dont témoigne par exemple, l'indice de marage visible sur les roseaux qui bordent le lac Bénédicte.</p> <p>Plusieurs strates composent ces espaces, et à mesure que l'on se dirige vers le bassin, les horizons s'agrandissent, le ciel s'ouvre en laissant pénétrer la lumière, la végétation devient plus rase et mieux adaptée à la salinité du sol.</p> <p>Fortes d'une richesse paysagère et écologique, les zones humides sont un lieu de refuge et de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux.</p>
<b>Etat des connaissances</b>	Important.
<b>Source(s) des données</b>	<p>Arthur BROUSSE, Université de La Rochelle - Rapport de stage - Caractérisation de la valeur patrimoniale du Lac Bénédicte - 2015</p> <p>SIAEBVELG, Plan de Gestion du Marais des Agaçats - 2019</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Amphibiens Marais des Agaçats (Faune Aquitaine), 2015-2019</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Mammifères Marais des Agaçats (Faune Aquitaine), 2015-2019</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Odonates Marais des Agaçats (Faune Aquitaine), 2015-2018</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Oiseaux Marais des Agaçats (Faune Aquitaine), 2015-2019</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Oiseaux Marais des Agaçats, côté décharge (Faune Aquitaine), 2016-2019</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Reptiles Marais des Agaçats (Faune Aquitaine), 2015-2018</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Rhopalocères Marais des Agaçats (Faune Aquitaine), 2015-2018</p> <p>Alexandre BERT (Guide Nature OT Arès), Données Rhopalocères Marais des Agaçats, côté décharge (Faune Aquitaine), 2018</p> <p>Franck JOUANDOUDET, Données Lépidoptères Marais des Agaçats (Faune Aquitaine),</p> <p>Franck JOUANDOUDET, Données Mammifères Marais des Agaçats (Faune Aquitaine),</p> <p>Franck JOUANDOUDET, Données Oiseaux Marais des Agaçats (Faune Aquitaine),</p> <p>Franck JOUANDOUDET, Données Orthoptères Marais des Agaçats (Faune Aquitaine),</p> <p>Charlotte DUBREUIL (SIAEBVELG), Données Oiseaux Marais des Agaçats, 2018</p> <p>SIAEBVELG, Relevés flore dôme Marais des Agaçats, 2018</p> <p>SIAEBVELG, Données Odonates, Lépidoptères, Amphibiens, 2018</p> <p>Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Réserve Naturelle des Prés Salés d'Arès et de Lège, TOME 1 : Plan de Gestion de la Réserve Naturelle des Prés Salés d'Arès et de Lège, 2016-2020</p> <p>Réserve Naturelle des Prés Salés d'Arès et de Lège, Rapport d'activité, 2018</p> <p>Marie-Catherine CHAUMET, Mathieu BLANC (Conservatoire du Littoral), La Faune des Réservoirs de Pirailan, données actualisée chaque année</p> <p>Marie-Catherine CHAUMET, Mathieu BLANC (Conservatoire du Littoral), Liste AvifaunIQUE Réservoirs de Pirailan, 1999-2019</p> <p>Faune Aquitaine - Extraction données faunistiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019</p> <p>Mairie de Lège-Cap-Ferret - PLU - 2016</p> <p>Observatoire de la Biodiversité Végétale - Extraction données floristiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019</p> <p>CPIE Médoc - Relevés de terrain, commune de Lège-Cap-Ferret - 2019</p>
<b>Habitats Code Corine</b>	<p>11 - Mer et océans</p> <p>11.3 - Herbiers marins à plantes vasculaires</p> <p>12 - Chenaux</p> <p>14 - Vasières et bancs de sable sans végétation</p> <p>15 - Marais salés, prés salés, steppes salées</p> <p>16.2 - Dune</p> <p>16.3 - Végétations des lettres dunaires</p> <p>22 - Eaux douces stagnantes</p> <p>24.1 - Lit des rivières</p> <p>31.8 - Fourrés (dont landes, et fruticées)</p> <p>33.1 - Landes humides</p> <p>35.2 - Pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes</p> <p>37 - Prairies humides et mégaphorbiaies</p> <p>38 - Prairie mésophile</p> <p>41.5 - Chênaies acidiphiles</p> <p>42.8 - Bois de Pins méditerranéen</p> <p>43 - Forêt mixte</p> <p>44 - Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides</p> <p>53 - Végétation de ceinture des bords des eaux</p> <p>83 - Vergers, bosquets et plantations d'arbres</p> <p>87 - Terrains en friche et terrains vagues</p> <p>89 - Lagunes et réservoirs industriels, canaux</p> <p>Fourrés de baccharis</p>

le détail des habitats tels qu'ils figurent dans la bibliographie est repris en annexe

<p><b>Faune associée</b></p> <p><i>la liste exhaustive des espèces animales recensées figure en annexe</i></p>	<p><b>505 espèces animales recensées dont :</b></p> <p>138 espèces d'amphibiens, oiseaux et reptiles bénéficiant d'un statut de protection à l'échelle nationale.</p> <p>30 espèces sont considérées comme menacées selon la liste rouge de l'IUCN, parmi lesquelles on trouve le Pélobate cultripède, le Vison d'Europe, le Goéland cendré, la Grue cendrée, la Spatule blanche et l'Anguille européenne.</p> <p>Une connaissance majoritairement répartie dans les groupes taxonomiques des oiseaux et des insectes, avec respectivement 155 et 255 espèces représentées. Parmi les espèces d'insectes les plus représentées, on retrouve les lépidoptères (exemple du Fadet des laïches), des coléoptères (exemple du Lucane cerf-volant) et les orthoptères (exemple de la Decticelle côtière).</p> <p>* 5 espèces invasives recensées, selon la liste de l'OAFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouquet migrateur, <i>Palaemon macr道actylus</i></li> <li>- Écrevisse de Louisiane, <i>Procambarus clarkii</i></li> <li>- Frelon à pattes jaunes, <i>Vespa velutina</i></li> <li>- Ragondin, <i>Myocastor coypus</i></li> <li>- Tortue de Floride, <i>Trachemys scripta</i></li> </ul>
<p><b>Flore associée</b></p> <p><i>la liste exhaustive des espèces végétales recensées figure en annexe</i></p>	<p><b>371 espèces recensées :</b></p> <p><b>Prendre note des espèces d'intérêt patrimonial</b></p> <p>* 22 espèces invasives recensées, selon la liste de l'INPN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amarante réfléchie, <i>Amaranthus retroflexus</i></li> <li>- Ambroisie à épis lisses, <i>Ambrosia psilostachya</i></li> <li>- Baccharis à feuilles d'Halimione, <i>Baccharis halimifolia</i></li> <li>- Bidet, <i>Bidens frondosa</i></li> <li>- Érable negundo, <i>Acer negundo</i></li> <li>- Fusain du Japon, <i>Euonymus japonicus</i></li> <li>- Griffes de sorcières, <i>Carpobrotus edulis</i></li> <li>- Jacinthe d'Espagne, <i>Hyacinthoides hispanica</i></li> <li>- Raisin d'Amérique, <i>Phytolacca americana</i></li> <li>- Lentille minuscule, <i>Lemna minuta</i></li> <li>- Mélilot blanc, <i>Mellilotus albus</i></li> <li>- Mimosa d'hiver, <i>Acacia dealbata</i></li> <li>- Robinier faux-acacia, <i>Robinia pseudoacacia</i></li> <li>- Onagre striée, <i>Oenothera stricta</i></li> <li>- Pomme épineuse, <i>Datura stramonium</i></li> <li>- Sporobole tenace, <i>Sporobolus indicus</i></li> <li>- Sénéçon du Cap, <i>Senecio inaequidens</i></li> <li>- Setaire à petites fleurs, <i>Setaria parviflora</i></li> <li>- Souchet robuste, <i>Cyperus eragrostis</i></li> <li>- Vergerette de Blake, <i>Erigeron blakei</i></li> <li>- Vergerette du Canada, <i>Erigeron canadensis</i></li> <li>- Véronique de Perse, <i>Veronica persica</i></li> </ul>
<p><b>Intérêt patrimonial</b></p> <p><b>Enjeux de biodiversité</b></p>	<p>Les zones humides représentent uniquement une très petite surface de la commune (1% selon le PLU). Et pourtant, la richesse de ces milieux naturels est incontestable, tant faunistique que floristique. Les zones humides de Lège Cap Ferret sont variées, entre prés salés, vasières en bordure de bassin, résurgences de nappes d'arrière dune, fossés inondés, bordures du canal des Étangs, marais, réservoirs, et lac. Cette diversité d'espaces, d'habitats (on en dénombre d'après la bibliographie une cinquantaine) abrite une biodiversité hors du commun.</p>
<p><b>Menaces existantes ou potentielles</b></p>	<p>L'urbanisation constitue la principale menace pour ces espaces, notamment par l'imperméabilisation des sols.</p> <p>Perturbation de la qualité du milieu (qualité de l'eau notamment) et de ses fonctionnalités par la proximité d'activités urbaines, maritimes ou de tourisme.</p> <p>Développement anarchique d'espèces invasives : baccharis, jussie, myriophylle du bresil, crassule d'hems, spartine anglaise. Sur ces espèces, la Commune conduit depuis plusieurs années, avec ses partenaires gestionnaires, des opérations d'arrachage.</p>
<p><b>Actions en place en faveur de la biodiversité</b></p>	<p>Tous les sites humides de la commune possèdent un plan de gestion piloté par un gestionnaire qualifié (Prés salés, Lac de Bénédicte, marais des Agaçats, Réservoirs de Pirailan). Les principaux cours d'eau et crastes de la commune sont classés en zone naturelle, voire zone naturelle stricte. Dans le PLU, les critères de classement des zones indiquées à enjeux écologiques majeurs ou forts incluent les zones humides. La commune a réalisé des inventaires d'habitats avec l'identification d'espèces patrimoniales animales et végétales, et des critères de détermination des zones humides par identification du couvert végétal : l'amélioration des connaissances sur la biodiversité communale permet une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans la stratégie de développement communal.</p> <p>La Commune a inscrit en 2019 : le marais des Agaçats et le lac de Bénédicte dans le réseau des "Espaces naturels sensibles" du Département</p>

Unité Paysagère 5 :	UP5 Lande et forêt de production
<b>Superficie</b>	1925 ha
<b>Statut(s) de protection</b>	N2000_FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin ZNIEFF2_720001969 Marais et étangs d'arrière dune du Littoral Girondin Loi littoral
<b>Gestionnaires / Acteurs Usages / Activités</b>	La commune de Lège-Cap Ferret est un territoire majoritairement forestier, marqué notamment par le paysage des forêts d'exploitation au nord-ouest. Cette Unité Paysagère appartient majoritairement à des propriétaires privés. Ces exploitants mettent en œuvre des itinéraires sylvicoles spécifiques à la région forestière "plateau landais". Les propriétés de plus de 25 Ha sont dotées d'un plan de gestion approuvé par le CRPF (centre régional de la propriété forestière) apportant les garanties d'une gestion durable permettant l'obtention de la certification PEFC. La pratique de la chasse, traditionnellement associée au milieu forestier, est encadrée par l'ACCA locale.
<b>Description synthétique</b>	Ce paysage de forêt monospécifique, marqué par la production de pins maritimes, résulte des travaux d'assèchement des marais du 17ème siècle. Incontestable richesse économique pour le territoire, cette forêt présente une diversité de milieux : landes sèches, landes humides à molinie, zones de feuillues...assurant un intérêt écologique certain. Le canal des étangs constitue une frontière franche entre le massif dunaire boisé et le plateau de forêt de production, ses berges participent à la diversité biologique de ces deux forêts. La gestion sylvicole menée (faible volume de coupe de bois, conservation de certaines parcelles, attentions particulières sur la flore et la faune, préservation de l'environnement paysager) obéit à une démarche de certification de gestion durable des forêts (PEFC), les bois issus de la propriété sont éco certifiés
<b>Etat des connaissances</b>	
<b>Source(s) des données</b>	Faune Aquitaine - Extraction données faunistiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 Observatoire de la Biodiversité Végétale - Extraction données floristiques Lège-Cap-Ferret - 2000-2019 Mairie de Lège-Cap-Ferret - PLU - 2016 CPIE Médoc - Relevés de terrain, commune de Lège-Cap-Ferret - 2019
<b>Habitats - Code Corine</b> <i>le détail des habitats tels qu'ils figurent dans la bibliographie est repris en annexe</i>	42.813 - Plantations de pins maritimes des Landes
<b>Faune associée</b> <i>la liste exhaustive des espèces animales recensées figure en annexe</i>	Devant la raréfaction des milieux semi- ouverts, certaines espèces landicoles ou de milieu ouverts protégées sont présentes : fauvette pitchou, alouette lulu, pie gièche à tête rousse, fadet des laiches...
<b>Flore associée</b> <i>la liste exhaustive des espèces végétales recensées figure en annexe</i>	<b>5 espèces recensées :</b> 5 espèces typiques des forêts landaises : - Bruyère cendrée, <i>Erica cinerea</i> - Callune, <i>Calluna vulgaris</i> - Fougère aigle, <i>Pteridium aquilinum</i> - Genêt à balais, <i>Cystisus scoparius</i> - Pin maritime, <i>Pinus pinaster</i>
<b>Intérêt patrimonial</b> <b>Enjeu de biodiversité</b>	La mosaïque d'habitats naturels : peuplements forestiers - lisières - landes - milieux humides ou semi- ouverts, est favorable au maintien de la biodiversité. Cette mosaïque est favorisée par le déroulement des cycles sylvicoles. En assurant la transition avec la forêt dunaire et les milieux ouverts bordant le Bassin d'Arcachon, ces ensembles naturels constituent un corridor écologique de grande qualité.
<b>Menaces existantes ou potentielles</b>	L'ensemble du massif forestier est soumis à un risque majeur d'incendie de forêt dès le printemps (feu de sols "courant" sur des zones détrempées peu accessibles) et en période estivale, conjugant sécheresse et activités touristiques.  En plus des agents pathogènes endémiques (phellin du pin, armillaire, scolytes), l'arrivée potentielle de nouveaux agents pathogènes inféodés au pin maritime, notamment le nématode du pin, constituent une menace nécessitant la mise en place de mesures de surveillance accrue à l'échelle du massif des landes de gascogne.  L'urbanisation du pourtour du Bassin d'Arcachon réduit les habitats naturels, en particulier pour les cervidés et les sangliers. Aussi, il est nécessaire de trouver un nouvel équilibre sylvocynétique assurant tout à la fois le renouvellement de la forêt et le maintien de la faune sauvage associée..
<b>Actions en place en faveur de la biodiversité</b>	la commune de Lège -Cap Ferret a mis en œuvre une stratégie de défendabilité contre le risque d'incendie. Cette stratégie s'appuie sur l'intégration du facteur risque incendie dans les aménagements des interfaces forêts/zones urbanisées, sur un plan d'accessibilité facilitant la rapidité d'intervention des moyens de lutte des deux centres de secours et sur un plan des ressources en eau C'est une ASA communale de DFCI (Association Syndicale Autorisée de défense de la forêt contre l'incendie) qui aménage et entretient le réseau des pistes, gardes feux et points d'eau.